

## Booster la création d'entreprises issues de la recherche publique Corse

La SATT Sud Est et l'incubateur d'entreprises innovantes INIZIÀ ont signé une convention de partenariat pour l'accompagnement des projets de création de start-up

*Marseille-Ajaccio, le 27 mai 2015*, une convention de partenariat a été signée le vendredi 10 avril 2015 dans les locaux de l'Incubateur d'Entreprises Innovantes INIZIÀ à Ajaccio par M Jacques POMONTI, Président de l'incubateur INIZIÀ, et M Olivier FRENEAUX, Président de la SATT Sud Est, afin d'accélérer la création d'entreprises innovantes sur le territoire de la Corse, en s'appuyant sur les expertises complémentaires de chaque entité.

La convention vise à définir une articulation cohérente entre l'Incubateur INIZIÀ et la SATT Sud Est qui respecte les cœurs de métier de chacun, en assurant une lisibilité des actions respectives de chaque structure dans le domaine du transfert de technologies, en faveur de l'industrie ou de la création, émanant de la communauté scientifique locale au bénéfice du développement économique de la Corse. La SATT Sud Est apporte son expertise pour la gestion de la propriété intellectuelle, la maturation et le licensing liés aux technologies des actionnaires de la SATT Sud Est dont l'Université de Corse et le CNRS ; l'Incubateur intervient en accompagnement des porteurs de projets de création d'entreprises sur le territoire Corse liées aux technologies dont la SATT Sud Est assure la valorisation.

« *L'objectif de cette collaboration est de couvrir la phase de maturation de projets en Corse, qui constitue le premier maillon de la chaîne de l'innovation avant l'incubation et la création de l'entreprise. En comblant ce gap, nous renforçons l'efficacité des dispositifs de soutien à l'innovation sur le territoire en favorisant l'émergence de projets issus de la recherche publique* » déclare Jacques POMONTI, Président de l'incubateur d'entreprises innovantes INIZIÀ.

« *Ce partenariat apporte plus de lisibilité pour les « chercheurs-entrepreneurs » et quelques projets sont déjà engagés. Nous souhaitons par ailleurs renforcer notre partenariat avec INIZIÀ pour augmenter la diffusion des technologies de la SATT Sud Est vers les PME insulaires* » conclut Olivier FRENEAUX, Président de la SATT Sud Est.

## A propos de la SATT Sud Est

La SATT Sud Est, « l'Accélérateur du Transfert de Technologies », développe la compétitivité des entreprises par l'innovation issue de la recherche publique des régions PACA et Corse. Elle se positionne en acteur incontournable du développement économique régional lié à l'innovation. Son cœur de métier est la maturation des inventions issues des laboratoires de recherche régionaux sur les plans juridique (propriété intellectuelle), économique (marché) et technologique (preuve de concept). Sa mission consiste à combler le gap technologique entre ces inventions et leurs applications industrielles. Son objectif est de transférer les technologies innovantes de ses actionnaires vers le monde socioéconomique par la concession de licences d'exploitation à des entreprises.

La SATT Sud Est est une Société par actions simplifiée (SATT PACA Corse SAS) au capital social de 1 M€. Ses actionnaires sont les Universités d'Aix-Marseille, Nice Sophia Antipolis, de Toulon, d'Avignon et des Pays de Vaucluse, de Corse, l'Ecole Centrale Marseille, le CNRS, l'Inserm et la Caisse des Dépôts. L'Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille et le CHU de Nice sont partenaires fondateurs non actionnaires.

Au 1<sup>er</sup> mai 2015, la Société comptait 41 permanents et 20 CDD dans les laboratoires. Son siège social est situé à Marseille et une équipe est basée à Sophia Antipolis.

Pour plus d'informations, visitez [www.sattse.com](http://www.sattse.com) et suivez twitter @SATTse\_ Consultez notre portefeuille de technologies innovantes et créez votre compte personnel à [www.sattse-technologies.com](http://www.sattse-technologies.com)

## A propos de l'incubateur d'entreprises innovantes INIZIÀ

L'Incubateur d'Entreprises Innovantes INIZIÀ est une structure d'appui à l'innovation créée en octobre 2013 et soutenue par la Collectivité Territoriale de Corse, l'Etat (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche), l'Union Européenne, les Communautés d'agglomération d'Ajaccio et de Bastia, les Chambres de commerce et d'industrie territoriales et l'Université de Corse. Ses membres fondateurs lui ont confié les missions suivantes : l'ingénierie de projets entrepreneuriaux au sens de l'accompagnement des créateurs dans l'élaboration de leur projet d'entreprise dans tous les domaines, la détection, l'évaluation et la sélection de projets de création d'entreprises innovantes, l'hébergement et le soutien logistique des porteurs de projets d'entreprises et la préparation à l'implantation en dehors de l'incubateur des entreprises nouvellement créées, l'information et la mise en relation entre industriels, financiers et scientifiques pour la création et le financement des entreprises, la sensibilisation à l'entrepreneuriat, la contribution à la définition des politiques publiques territoriales dans le domaine de l'innovation.

Au 10 avril 2015, INIZIÀ comptait 40 projets « incubés » depuis le lancement du dispositif en 2006 donnant lieu à la création de 30 entreprises et d'une centaine d'emplois directs.

Pour plus d'informations : <http://www.innovation.corse.fr>

## Contacts Presse

**Florent MARTIN, Ph.D., MSc**  
Responsable Marketing & Communication  
SATT Sud Est  
07 57 50 20 60 cell  
04 91 31 97 99 tél  
[florent.martin@sattse.com](mailto:florent.martin@sattse.com)

**Emmanuel PIERRE**  
Directeur, Incubateur d'entreprises  
innovantes INIZIÀ  
06 27 52 78 00 cell  
04 95 26 62 96 tél  
[emmanuel.pierre@iei-inizia.fr](mailto:emmanuel.pierre@iei-inizia.fr)